



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

L'aventure commence.  
Pensez à déclarer  
votre sage-femme  
référente.



Accompagner



Prévenir



Guider

Votre sage-femme référente vous accompagne tout au long de votre grossesse et après l'accouchement. Elle assure un rôle de prévention et vous guide dans votre parcours médical. La déclaration est à effectuer avant la fin du 5<sup>ème</sup> mois.

**PARLEZ-EN À VOTRE SAGE-FEMME**